

Enfin un logo pour repérer les déchets recyclables ?

Un nouveau logo a fait son entrée sur le marché des logos.



Ce petit dernier appelé Triman signifie que le déchet entre vos mains ne doit pas être jeté dans la poubelle d'ordures ménagères, mais trié.

Avant de vous donner plus de détails, je vous propose un petit retour sur la grande famille des logos.

Vous avez tous déjà vu ce point vert.



On le croise tous les matins sur sa bouteille/brique de lait ou sur son paquet de café.
Mais alors que veut-il dire ?

Non il ne signifie pas que le déchet est recyclable !

Il ne signifie pas non plus que le produit est recyclé...

La seule information qu'il donne est que le producteur de votre paquet de café a payé une taxe. Celle-ci est reversée aux collectivités comme participation pour qu'elles éliminent le déchet (ce paquet que vous avez jeté). Selon la matière, la collectivité va le traiter parmi les ordures ménagères ou le recycler.

On le sait tous on ne doit pas jeter de déchets par terre.
Voilà ce que nous rappelle Tidyman ici présent :



Ce logo est libre d'utilisation et non obligatoire.



Et cette poubelle barrée ?

Où doit-on jeter les déchets qui portent ce logo ?

Déjà savez-vous sur quels déchets peut-on le voir ?

Indice 1 : ce ne sont pas des objets que l'on jette tous les jours.

Indice 2 : ce sont des déchets présentant des risques pour l'environnement.

Réponse : les DEEE ou D3E

Soit les déchets d'équipements électriques et électroniques : ordinateurs, lave-linge, sèche-cheveux, jouets... ampoules et piles.

Ils sont à apporter en déchetterie ou pour les plus petits (piles, ampoules, rasoirs électriques, MP3...) dans les grandes surfaces. N'oubliez pas, les magasins ont l'obligation de reprendre votre ancien électroménager à l'achat d'un nouveau.

Ensuite nous avons des flèches, de nouveau.

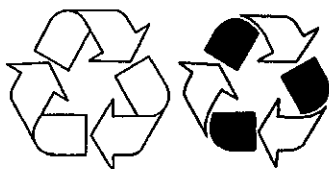
Celles de Moebius.

Avec ou sans pourcentage

Avec : le produit est recyclé, il contient par exemple 50 % de matières recyclées



Sans : le produit est techniquement recyclable, mais pas forcément recyclé.



Ici nous sommes face à des codes d'identification des matières plastiques utilisées.



Ce qu'il faut en retenir : il existe différents types de plastique, certains se recyclent d'autres ne se recyclent pas. Ces codes les différencient, mais ne nous aident pas à trier.

Revenons maintenant au dernier né Triman



Si vous avez la chance de croiser cette image, vous savez que votre déchet va dans un conteneur de tri, un conteneur textile ou une déchetterie. Dans le cas contraire, ne faites pas de conclusion hâtive, votre déchet peut être recyclable aussi. Regardez votre guide de tri ou appelez le 0800 86 10 96.